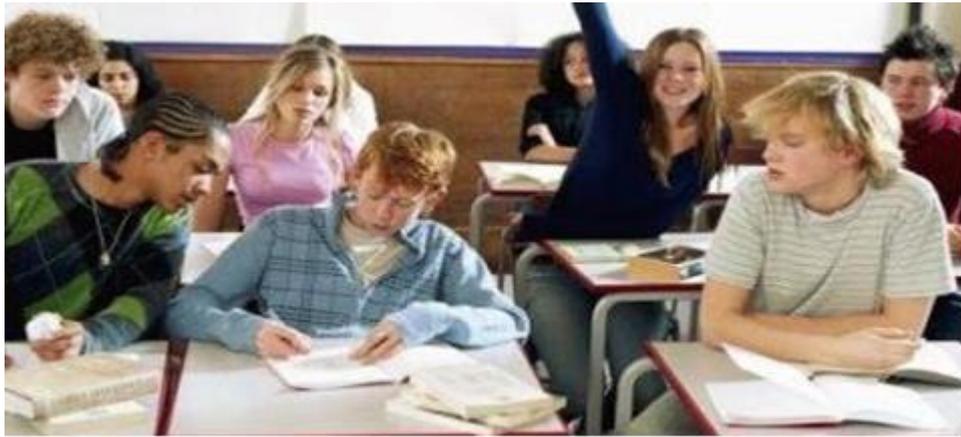


# Projet éducatif 2023-2027



## Centre de formation professionnelle

Adopté le par le conseil d'établissement le 13 juin 2023

Version modifiée adoptée le 17 juin 2024

Centre  
de services scolaire  
de la Rivière

Québec



# Table des matières

But et définition du Projet éducatif .....	1
Encadrement légal.....	1
Groupe ayant collaboré à l'élaboration du Projet éducatif.....	1
Consultations menées lors de l'élaboration du Projet éducatif .....	1
Contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement interne et externe, forces et défis).....	1
Mission, vision, valeurs .....	1
Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles.....	1
Mise en œuvre.....	1
Reddition de compte .....	1
Annexe : plan d'action .....	1

## **But et définition du Projet éducatif**

Le Projet éducatif est un outil stratégique qui permet de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'une école ou d'un centre, une vision commune en vue de créer une mobilisation autour d'orientations et d'objectifs pour assurer la réussite éducative de tous les élèves.

Il est élaboré en réponse aux caractéristiques et aux besoins des élèves ainsi qu'aux attentes formulées par le milieu.

Il est le résultat d'un consensus. Il est élaboré et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration de tous les acteurs de l'école ou du centre : les élèves, les parents, le personnel ainsi que la communauté.

Il est en cohérence avec le Plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaires.

## **Encadrements légaux**

Le Projet éducatif est élaboré en respect des éléments prévus dans la Loi sur l'instruction publique (LIP).

LIP article 37

Le Projet éducatif de l'école, qui peut être actualisé au besoin, comporte :

- 1° le contexte dans lequel elle évolue et les principaux enjeux auxquels elle est confrontée, notamment en matière de réussite scolaire;
- 2° les orientations propres à l'école et les objectifs retenus pour améliorer la réussite des élèves;
- 3° les cibles visées au terme de la période couverte par le Projet éducatif;
- 4° les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles visés;
- 5° la périodicité de l'évaluation du Projet éducatif déterminé en collaboration avec la commission scolaire.

Les orientations et les objectifs identifiés au paragraphe 2° du premier alinéa visent l'application, l'adaptation et l'enrichissement du cadre national défini par la loi, le régime pédagogique et les programmes d'études établis par le ministre. Ils doivent également être cohérents avec le Plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire. Le Projet éducatif doit respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école.

*La période couverte par le Projet éducatif doit s'harmoniser avec celle du Plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire conformément aux modalités prescrites, le cas échéant, en application du premier alinéa de l'article 459.3.*

#### LIP article 74

Le conseil d'établissement analyse la situation de l'école, principalement les besoins des élèves, les enjeux liés à la réussite éducative ainsi que les caractéristiques et les attentes de la communauté qu'elle dessert. Sur la base de cette analyse et en tenant compte du plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire, il adopte le projet éducatif de l'école, voit à sa réalisation et procède à son évaluation selon la périodicité qui y est prévue. Chacune de ces étapes s'effectue en concertation avec les différents acteurs intéressés par l'école et la réussite éducative. À cette fin, le conseil d'établissement favorise la participation des élèves, des parents, des enseignants, des autres membres du personnel de l'école et de représentants de la communauté et du centre de services scolaire. Le conseil d'établissement transmet au centre de services scolaire le projet éducatif de l'école et le rend public dans les 30 jours suivant cette transmission. Il rend également publique l'évaluation du projet éducatif de l'école. Le projet éducatif et son évaluation sont communiqués aux parents et aux membres du personnel de l'école. Le projet éducatif prend effet le jour de sa publication.

#### Centres de formation professionnelle et centre d'éducation des adultes

##### LIP article 97.1

Le Projet éducatif du centre, qui peut être actualisé au besoin, comporte :

- 1° le contexte dans lequel il évolue et les principaux enjeux auxquels il est confronté, notamment en matière de réussite scolaire et, dans le cas d'un centre de formation professionnelle, d'adéquation entre la formation et les besoins régionaux ou nationaux de main-d'œuvre;
- 2° les orientations propres au centre et les objectifs retenus pour améliorer la réussite des élèves;
- 3° les cibles visées au terme de la période couverte par le Projet éducatif;
- 4° les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles visés;
- 5° la périodicité de l'évaluation du Projet éducatif déterminé en collaboration avec la commission scolaire.

*Les orientations et les objectifs identifiés au paragraphe 2° du premier alinéa visent l'application, l'adaptation et l'enrichissement du cadre national défini par la loi, le régime pédagogique et les programmes d'études établis par le ministre. Ils doivent également être cohérents avec le Plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire.*

##### LIP article 109.1

Le conseil d'établissement transmet au centre de services scolaire le projet éducatif du centre et le rend public dans les 30 jours suivant cette transmission. Il rend également publique l'évaluation du projet éducatif du centre. Le projet éducatif et son évaluation sont communiqués aux élèves et aux membres du personnel du centre. Le projet éducatif prend effet le jour de sa publication.

### **Groupe ayant collaboré à l'élaboration du Projet éducatif**

Le projet éducatif a été élaboré dans le cadre d'une démarche collaborative impliquant les élèves et les membres du personnel. Cette approche a permis de mettre à contribution les compétences des différents acteurs engagés. Ceci aura aussi favorisé l'émergence d'une vision partagée et collective.

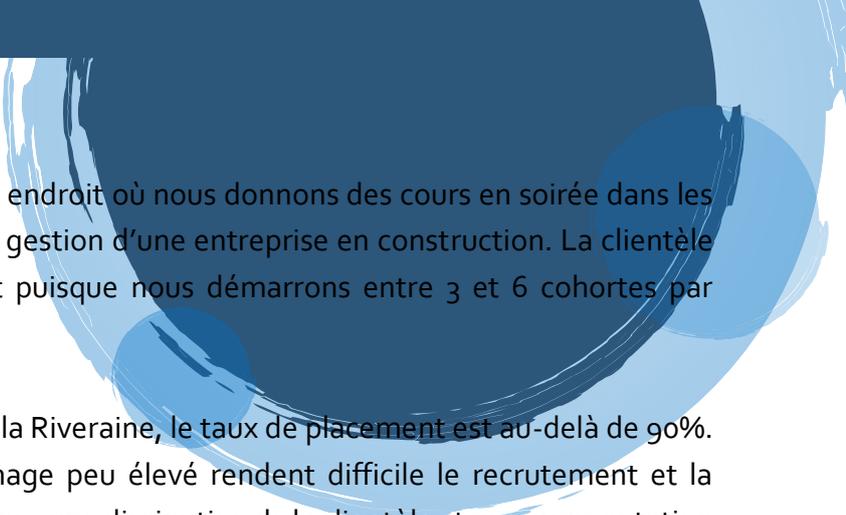
## Consultation menée lors de l'élaboration du projet éducatif

Tout au long de l'élaboration du projet éducatif, le comité de pilotage s'est fait un devoir d'informer le personnel lors des diverses rencontres mensuelles. De plus, différentes consultations ont été menées tout au long de l'élaboration. Les membres du personnel et les élèves ont été sondés par le biais d'un sondage numérique. Les données recueillies ont permis aux membres du comité de pilotage de faire ressortir les enjeux prioritaires pour notre milieu. Par la suite, les résultats ont été présentés aux membres du personnel lors des rencontres mensuelles afin de recueillir leurs commentaires. Les résultats ont également été présentés au conseil d'établissement.

## Contexte dans lequel évolue l'établissement

Le Centre de formation professionnelle de la Riveraine compte trois établissements d'enseignement soit l'École d'agriculture de Nicolet, l'École commerciale située à St-Grégoire et l'École de mécaniques de machines fixes située à l'École secondaire la Découverte de Saint-Léonard d'Aston. Nous sommes situés dans l'axe de l'autoroute 55 près des quartiers en développement connaissant une hausse démographique. Le CFP de la Riveraine dessert des élèves de partout que Québec mais majoritairement provenant des régions Centre-du-Québec, Estrie et Mauricie. Notre territoire compte plusieurs organismes et partenaires tels que CIUSSS, SADC, CLE, CJE et autres organismes communautaires.

Notre centre compte environ 40 employés répartis parmi les enseignants, le soutien et les professionnels. Le nombre peut varier quelque peu en raison des enseignants à taux horaire à la formation à distance qui fluctue selon le volume d'inscriptions. Présentement, sans compter la formation à distance, nous accueillons entre 90 et 100 élèves. À l'école d'agriculture, nous avons les programmes de Production horticole, Horticulture et Jardinerie, Réalisation d'aménagement paysager, Fleuristerie, Production animale, Grandes cultures et Mécanique agricole où la clientèle varie entre 60 et 70 élèves pour une capacité d'accueil d'au moins 130 élèves. À l'école de mécanique de machines fixes, nous en offrons un seul programme soit MMF où nous accueillons entre 10 et 20 élèves pour une capacité d'accueil de 44 élèves. Finalement à l'école commerciale, nous offrons les programmes de comptabilité, secrétariat et adjointe administrative où la clientèle se situe en 15 et 25 élèves pour une capacité maximale de 44. C'est également à cet endroit que nous offrons la formation à distance avec les programmes de secrétariat, comptabilité et secrétariat médical. La clientèle est très variable puisque les élèves peuvent s'inscrire à tous les jours.



L'École entrepreneuriale est aussi située à cet endroit où nous donnons des cours en soirée dans les programmes de lancement d'entreprise et de gestion d'une entreprise en construction. La clientèle est également difficile à établir précisément puisque nous démarrons entre 3 et 6 cohortes par programme selon la demande.

Pour l'ensemble de nos formations au CFP de la Riveraine, le taux de placement est au-delà de 90%. La pénurie de personnel et le taux de chômage peu élevé rendent difficile le recrutement et la rétention des élèves. Nous observons depuis 3 ans une diminution de la clientèle et une augmentation des élèves ayant des besoins particuliers. Présentement, nous diplômons 78% des élèves qui débutent leur formation et notre taux de rétention se situe à 70%. Nous souhaitons améliorer nos résultats grâce à l'amélioration et à l'innovation de nos pratiques pédagogiques ainsi qu'en offrant à nos élèves un environnement accueillant et stimulant. Nous organisons à chaque début d'année une activité d'intégration, des déjeuners et des dîners en compagnie des élèves et du personnel et des galas méritas. Voilà ceci résume le contexte dans lequel évolue notre CFP et les défis qui nous attendent.

*Forces et défis à la suite de l'analyse du contexte et des résultats des sondages*

**Réussite :**

**Forces :**

- 1- Enseignement de qualité.
- 2- Les services déployés pour répondre aux besoins.
- 3- Personnel qualifié.
- 4- L'enseignement individualisé.

**Défis :**

- 1- Faire la promotion du CFP.
- 2- Le nombre élevé d'abandon.
- 3- Innovation et uniformisation des pratiques.
- 4- La qualité des infrastructures et des équipements.

**Bien-être :**

**Forces :**

- 1- Disponibilité du personnel.
- 2- L'écoute des besoins.
- 3- La situation géographique centrale du CFP.

**Défis :**

- 1- Des activités étudiantes plus nombreuses et variées.
- 2- Le respect entre les élèves.
- 3- La cohérence dans l'application des règles.



**Mission, visions, valeurs**

**Mission :** Offrir des services de qualité pour former une main d'œuvre qualifiée.

**Vision :** Au Centre de formation professionnelle de la Riveraine, nous visons à outiller nos élèves afin de les rendre compétent et qualifié, en arrimant les compétences de nos programmes avec les nouvelles réalités du marché du travail. Notre désir est qu'un élève diplômé du Centre formation professionnelle de la Riveraine soit reconnu par les employeurs et que nous soyons une des solutions à la pénurie de main d'œuvre.

## Valeurs

Valeurs	Définitions	Comportements observables chez les élèves	Comportements observables chez les membres du personnel
Respect	Sentiment qui porte à accorder à quelqu'un de la considération en raison de la valeur qu'on lui reconnaît.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- S'adresser aux autres en étant poli.</li> <li>- Éviter les commentaires ou les jugements lors des situations vécues par d'autres élèves.</li> <li>- Respecter les adultes et leurs consignes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Respecter les collègues et les élèves.</li> <li>- Faire preuve de loyauté envers l'organisation et son équipe.</li> <li>- Avoir une approche bienveillante.</li> <li>- Communiquer ses attentes et ses besoins de façon respectueuse.</li> </ul>
Réussite	Succès ou résultat favorable obtenu sur le plan académique, personnel ou social.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Compléter une compétence avec succès.</li> <li>- Atteindre des objectifs fixés et mentionnés à autrui.</li> <li>- Utiliser les ressources disponibles.</li> <li>- Avoir une attitude positive et persévérer.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Avoir une attitude positive face aux défis des élèves.</li> <li>- Renforcer les bons coups des élèves.</li> <li>- Faire un retour réflexif sur sa pratique.</li> </ul>
Engagement	Acte par lequel on s'engage à accomplir et à réussir quelque chose.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Être présent à ses cours et à ses stages.</li> <li>- Réaliser les travaux ou les actions attendus.</li> <li>- Participer activement à la vie de l'école.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Travailler en collaboration avec les collègues.</li> <li>- S'engager dans la formation continue et dans la mise en place de pratiques innovantes.</li> <li>- Contribuer à mettre en place un milieu sain, stimulant et bienveillant.</li> </ul>

## Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles

Enjeux	Cohérence avec le PEVR	Orientations	Objectifs	Indicateurs	Situation de départ	Cible au 30 juin 2027
<b>La réussite de tous les élèves.</b>	Augmenter la certification et la diplomation des élèves issus de la formation générale des adultes ou de la formation professionnelle.	Augmenter la diplomation des élèves issus de la formation professionnelle.	Augmenter de 10% le taux de diplomation des élèves qui fréquentent notre CFP.	Le nombre d'élèves diplômés annuellement.	78%	82%
			Augmenter de 5% le taux de rétention des élèves inscrits à notre CFP.	Le nombre d'élèves qui terminent leur formation par rapport au nombre d'inscriptions initial.	70%	75%
			Augmenter le nombre d'élèves provenant du territoire de la Riveraine inscrit en formation professionnelle.	Le nombre d'élèves inscrits en formation professionnelle ayant fréquenté une école secondaire de notre territoire.	14%	18%
<b>Le bien-être physique et psychologique des élèves.</b>	Développer des milieux sains, sécuritaires et stimulants qui favorisent l'engagement et la persévérance scolaire de tous les élèves.	Offrir à nos élèves un environnement accueillant et stimulant.	Augmenter le nombre d'activités étudiantes dans chaque école.	Le nombre d'activités réalisés dans chaque école et le taux de participation.	3 activités par école sans avoir mesurer le taux de participation.	5 activités par école ayant un taux de participation de 70%.

<b>L'engagement et la concertation pour la réussite.</b>	Favoriser la collaboration et la concertation entre les différents acteurs qui œuvrent à la réussite des élèves.	Améliorer les pratiques pédagogiques en formation professionnelle.	Développer et uniformiser des pratiques innovantes.	Mettre en place des rencontres d'équipe pour le développement pédagogique.	Aucune	2 rencontres par année pour chaque secteur.
--	--	--	---	--	--------	---

## Mise en œuvre

À la suite des orientations et objectifs déterminés par le comité, celui-ci va convenir annuellement avec l'équipe-école des moyens qui seront appliqués pour atteindre les cibles établies (voir plan d'actions). Le comité pourra, au besoin, adapter les moyens selon les ressources financières, humaines et les résultats obtenus. Il faudra tenir informé le conseil d'établissement en leur présentant les moyens retenus et les résultats obtenus.

## Reddition de compte

La reddition de compte consiste à évaluer le projet éducatif et à présenter le résultat de l'évaluation à la communauté. L'établissement se doit de suivre et d'analyser le degré d'atteinte des objectifs ainsi que de l'efficacité des moyens mis en place. L'évaluation se fait sur une base annuelle.